

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019

Sont présents (15) : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE (à partir de la délibération n°2019/112), Guy PALOFFIS, Blaise FONS, Jeanine VIDAL, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Henri BERTRAND, Chantal CAUVY-GAUBY, Jean CAMO, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Karine CAROLA, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Jean-Pascal GARDELLE.

Absents excusés (8) : Brice ANNARELLI (procuration à Mme Corinne ROLLAND-McKENZIE), Catherine MIFFRE, Marie-Hélène SANSA-ARTIGUES, Anne FAUVEAU, Elisabeth BARDAJI-GITARD, Julie SANZ-GUERRERO, Jacques BASSET, Jean-Marie ROGER.

Secrétaire de séance : Karine CAROLA.

Date de la convocation : 13/12/2019

| N° de délibération | Objet | Proposition | Vote |
|---------------------------|----------------------------------|---|------------------------|
| 2019/111 | Convention de mise à disposition | Convention de mise à disposition d'un logement communal | Adoption à l'unanimité |
| 2019/112 | Décision budgétaire | Décision modificative n° 3 au budget primitif 2019 de la commune | Adoption à l'unanimité |
| 2019/113 | Convention co-maîtrise d'ouvrage | Convention de co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation et la rénovation d'hébergements touristiques sur les communes de Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Riviere | Adoption à l'unanimité |
| | Acquisition foncière | Acquisition de la maison située 1 rue Paul Astor | Reporté |

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Compte-rendu affiché le : 31/12/2019

Mis en ligne sur le site de la commune le : 31/12/2019